

Responsable de l'accueil dans un centre de bronzage

Soins - Bien-être Formations continues



- > **Durée**
18h
- > **Tranche d'âge**
18 à 25 ans
25 ans et +
- > **Finalité**
Attestation
- > **Pratique en entreprise / Alternance**
Non

Les responsables de l'accueil des centres de bronzage sont tenus, conformément à l'arrêté royal du 20 juin 2002 relatif aux conditions d'exploitation des centres de bronzage, de suivre une formation. Par un arrêté du 28 août 2008, le Gouvernement wallon a désigné l'IFAPME pour dispenser la formation « Exploitants de bancs solaires ». Notre formation répond aux prescriptions légales et réglementaires en la matière et permet aux participants de recevoir un « certificat d'aptitude de responsable de l'accueil dans un centre de bronzage ».

Programme

La formation dure 18 heures réparties en 2 journées complètes de formation ainsi qu'une dernière demi-journée (passage d'une évaluation individuelle théorique).




Site de Mons

 Avenue du Tir, 79a 7000 Mons

 065 35 60 00

Secrétariat :
du lundi au vendredi de 8h à 17h

 065 84 28 60

 mbc@ifapme.be

Type d'inscription

Au centre/lieu de formation